



1ère Compagnie d'Arc U.S.M. Gagny



N° d'affiliation FFTA
08 93 227

Cotisations Saison 20 21 - 20 22

Tarifs approuvés en Comité Directeur du 14 juin 2021

Type de licences *	Participation Fédérale				Participation Compagnie		Total	Droit d'entrée la 1ère année ⁴	Initiation Progression Part Cie	Total
	Fédération	Féd. Part. Evènem.	Ligue IdF	Département	Part Cie ³	USMG				
A Adulte Compétition ¹	40,00 €	2,00 €	20,00 €	16,00 €	44,95 €	3,05 €	126,00 €	20,00 €	65,00 €	211,00 €
L Adulte Club ¹	32,00 €	2,00 €	16,00 €	16,00 €	44,95 €	3,05 €	114,00 €			199,00 €
E Adulte Dirigeant ¹	27,00 €	2,00 €	5,00 €	16,00 €	44,95 €	3,05 €	98,00 €			183,00 €
J Jeunes	23,00 €	2,00 €	16,00 €	12,50 €	33,45 €	3,05 €	90,00 €			175,00 €
P Poussins	14,00 €	2,00 €	7,00 €	6,50 €	33,45 €	3,05 €	66,00 €			151,00 €
H Handisports	14,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	33,45 €	3,05 €	56,50 €			141,50 €
S Scolaires UNSS	14,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	33,45 €	3,05 €	56,50 €			141,50 €
U Universitaires FFSU	14,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	44,95 €	3,05 €	68,00 €			153,00 €
D Découverte ²	15,00 €	2,00 €	3,00 €	2,00 €	12,95 €	3,05 €	38,00 €		38,00 €	

Catégorie par tranche d'âge	Poussin	Jeunes				Adultes		
		Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Senior 1	Senior 2	Senior 3
né après le 01/01/2012	Entre le 01/01/10 et le 31/12/11	Entre le 01/01/08 et le 31/12/09	Entre le 01/01/05 et le 31/12/07	Entre le 01/01/02 et le 31/12/04	Entre le 01/01/83 et le 31/12/01	Entre le 01/01/63 et le 31/12/82	avant le 01/01/63	
Age en 2022	10 ans et -	11 à 12 ans	13 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et +

M	Membre honoraire	20,00 €
2	Archer 2ème compagnie	50,00 €
	Option Jablines : accès illimité Parcours + TAE + Ile de Loisirs	20,00 €
	Abonnement Magazine FFTA " Le Tir à l'Arc "	22,00 €

COTISATION APPLICABLE pour une prise de LICENCE
Délivrable à partir du 1er septembre 2021. (sauf découverte)
Exigible à partir du 01/10/2021. Valable jusqu'au 30/09/2022

* Assurance comprise (0,25€) mais facultative.

1 **Compétition** L'archer peut tirer et faire des compétitions partout en France
Club L'archer peut tirer et faire des compétitions qu'au sein de la compagnie de Gagny
Dirigeant L'archer ne peut pas pratiquer le tir à l'arc il est juste bénévole

2 Valable du 1er mars 2022 au 30 juin 2022

3 Réduction "Famille" de 5€/licence à partir de la 3ème licence enregistrée